

De la Lausannoise

Autor(en): **Sam.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 51

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Réduction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A propos d'histoire.

Chacun sait qu'un tic est la contraction convulsive de certains muscles du visage, qui frappe surtout chez les hommes en vue par leur rang ou leurs fonctions. C'est ainsi que nous savons, par les mémoires de Saint-Simon, que Pierre-le-Grand, tout en ayant de beaux yeux noirs, vifs, le regard majestueux et gracieux, avait un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait toute la physionomie.

L'homme qui aura la grande et haute mission d'écrire l'histoire de la Suisse, durant la dernière moitié du XIX^e siècle, devra dire quelque chose frappé au même coin — tenu compte de la distance des personnages — en parlant de notre tant regretté Louis Ruchonnet; car, pas un de ses intimes ne peut se rappeler son cher visage sans se souvenir aussitôt de la légère contraction qui lui donnait ce caractère tout spécial et inoubliable que l'on sait.

Mais à côté du tic réel, il y a ce que l'on appelle les tics acquis, les tics résultant de certaines habitudes contractées, un coup de toux sec, par exemple, qui revient régulièrement à l'appui de chaque réflexion, de chaque affirmation, un hem! présentant le même caractère, une main portée à chaque deux minutes à son faux-col, à sa cravate, à son binocle, pour soignant remettre cet objet en place, etc., etc.

On s'est souvent demandé — et c'est à quoi j'en voulais venir — si l'acteur chargé de figurer sur la scène un personnage de marque, doit s'attacher à le représenter au naturel, pris sur le vif, même avec ses travers, ou ne s'arrêter qu'aux lignes sculpturales du sujet. C'était une question qui m'était posée dernièrement à Grandson, à propos de celui de nos amis chargé de la tâche difficile de nous donner et de nous faire garder une idée vraie du duc Charles de Bourgogne, du *Hardi*, du *Téméraire* (pour l'appeler par son nom), tel qu'il était au printemps de 1476, c'est-à-dire pendant l'époque tragique où l'ère des désastres s'est ouverte pour ce potentat puissant autant que bizarre (*).

Il est certain que l'acteur qui tenterait de reproduire sur la scène des tics grossiers ou repoussants ne saurait point son métier. Mais il est non moins évident pour moi que celui qui essaierait de rendre le rôle du duc Charles, sans être au courant de certaines habitudes-tics qu'il avait, ferait un gros impair. Ainsi il est nécessaire qu'il sache que le duc qui, comme barbe, ne portait que la moustache, (noire) avait l'habitude de la relever ou de la tordre en parlant au public; qu'aussitôt qu'une contrariété faisait mine d'apparaître dans son conseil ou ailleurs, il portait la main à son épée ou à son poignard, dont il semblait prendre plaisir à tirer et retirer à chaque instant la lame du fourreau; que dans la discussion il avait aussi l'habitude de répondre à ceux qui n'étaient pas de son avis, d'un ton brusque et rude et en élevant la voix, qu'il avait naturellement refrettante; qu'il écoutait les argu-

ments qui lui déplaisaient, les yeux fixés en terre et en fronçant les sourcils, quelque fois presque au point de les confondre.

Me sera-t-il permis de dire ici un mot de l'admirable tableau de M. Burnand, *La fuite de Charles-le-Téméraire après la bataille de Grandson*? C'est qu'il est antidaté de trois mois: le duc de Bourgogne peut avoir eu une tête du genre de celle que lui a faite le peintre, après la sanglante et cruelle bataille de Morat, mais non après la *déroute* de Grandson, où l'armée des mercenaires bourguignons ne se battit pas, et où elle ne perdit un millier de soldats environ, que pendant la fuite causée par l'effroyable panique des Italiens du duc, des gens qui n'avaient pas même vu l'ennemi.

L'attitude épouvantée que l'on prête au duc, dans sa fuite du 2 mars 1476, est due aux racontars de certains chroniqueurs du temps, un peu trop fantaisistes, mais n'est pas conforme à la vérité.

A quoi avez-vous voulu en venir? me demandera-t-on. A peu de chose, c'est-à-dire à montrer que le rôle d'un homme chargé de nous représenter le passé, peintre, historien, poète, acteur, n'est pas ce qu'un vain peuple pense.

P. D.

De la Lausannoise.

Le petit jeune homme qui, dans une causerie précédente, n'avait pas réussi à faire une bien brillante improvisation sur les Lausannoises, a demandé l'aide d'un ami, et à eux deux ont élargi les réflexions suivantes:

Pour être consciencieux, ils ont dû d'abord aller au théâtre, au marché, assister aux conférences littéraires et musicales de cinq heures, afin de prendre sur le vif les Lausannoises dans leurs occupations journalières. Ils se sont fait même inviter au bal de Mme de X... et n'ont pas hésité à danser dans une kermesse, Derrière-Bourg.

Après avoir condensé toutes leurs observations, ils en ont conclu que la Lausannoise-type était brune ou châtain, sans aller jusqu'au noir de jais, ni jusqu'à l'outrageusement blond ou rouge. A vrai dire, ce serait très difficile de reconnaître sur un boulevard de Genève ou de Paris, une Lausannoise au premier coup d'œil. Elle n'a pas ce quelque chose dans la mise ou dans le maintien qui fait retourner le passant en ajoutant: «Tiens, voilà une dame anglaise!» Non, elle n'a rien de particulièrement caractéristique, si ce n'est qu'elle est jolie... en général, et les exceptions confirment la règle.

Les Lausannoises ont du goût, s'habillent bien, atteignent la Parisienne sans la surpasser; elles ont plus de grâce que les Allemandes et moins de vivacité que les femmes du Midi. Tout le monde pourtant s'accorde à dire que leur silhouette gracieuse est l'ornement des rues montueuses de notre petite ville.

Voilà pour le physique.

Le moral, c'est plus délicat. Une jeune fille d'ici, après avoir eu des leçons de guitare, de piano, suivi un cours de cuisine, après avoir

appris à peindre des petits oiseaux sur des tasses de porcelaine ou à broder des chemins de table est jugée une jeune fille accomplie... Et pourtant combien de petits travers se cachent sous cette brillante éducation!

Nos jeunes filles aiment beaucoup la vie du dehors, au détriment de la vie d'intérieur, naturellement: Kermesses, grands et petits concerts, fêtes de nuit avec embrasement de la rade, pique-niques suivis d'une sauterie sur le gazon, les voient souvent en vedette.

Remarquons en outre que depuis l'année dernière, l'apparat exclusif de montrer ses maigres mollets n'appartient plus aux Lausannoises. Par un beau soir d'été, quand vient le crépuscule, l'on peut voir, sur Montbenon, pédaler, pédaler... qui?... De rapides apparitions vêtues d'une jaquette laissant entrevoir un plastron blanc avec une régate élégamment nouée et d'une jupe bouffante d'où émerge un fin bas noir, chaussé de sandales jaunes...

Ce sont des Lausannoises — les avancées, il est vrai — des désdaigneuses du qu'en dira-t-on, qui égayent de leurs silhouettes les abords du Palais de Justice...

«Assez, assez, terminez, quelle horreur!»

Les deux amis ayant entendu des voix cristallines s'exprimer en ces termes, s'empres- sent de poser la plume et demandent humblement pardon si, par leur maladresse, ils ont éveillé quelque farouche susceptibilité.

SAM.

Pourquoi elles se marient.

Dernière idylle.

Mme HALLOUIN, 55 ans.

M. PRÉVIANNE, 62 ans.

Un doux et clair après-midi de mai au fond d'un square de faubourg. Il est trois heures, l'heure à laquelle M. Prévianne regagne journalièrement son banc, sous le frêne qui le protège du soleil, en face du massif de pivoines dont les boutons crévent.

M. PRÉVIANNE (*s'asseyant et déposant sur le banc la canne qui a soutenu ses pas timides de convalescent*). — Tiens! Mme Hallouin n'est pas là... Elle est en retard... Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé!... A notre âge, il faut s'attendre à tout... En tout cas, je lui retiens sa place...

(Mme Hallouin paraît au bout de l'allée.)

M. PRÉVIANNE. — Ah! la voici.

Mme HALLOUIN. — Bien le bonjour, monsieur Prévianne. Vous allez bien depuis hier?

M. PRÉVIANNE. — Mais oui, madame Hallouin, je vous remercie. Je suis encore très faible, voilà tout. Ces premières chaleurs m'étourdissent un peu... mais néanmoins l'appétit revient. Ainsi, j'ai mangé tantôt une côtelette à déjeuner... (*mettant la main sur son estomac*) et elle passe... elle passe très bien.

Mme HALLOUIN (*s'asseyant à côté de lui*). — A la bonne heure. Du reste, vous avez meilleure mine. Avez-vous fait ce que je vous ai dit?

M. PRÉVIANNE. — Oui, ce thé dont vous m'avez donné la recette. J'en ai pris hier soir avant de me coucher et j'ai dormi toute la nuit, d'affilée... Je ne sais comment vous remercier, chère madame Hallouin, de toutes vos bontés...

Mme HALLOUIN. — Laissez donc, monsieur Prévianne, il faut s'entraider dans ce bas monde. C'est déjà si triste d'être vieux et malade comme nous!

(*) L'auteur de ces lignes veut sans doute parler de la personne chargée du rôle de *Charles-le-Téméraire*, dans le grand drame historique de M. Ribaux, qui sera représenté à Grandson l'été prochain.